



RÈGLEMENT DU CHAMPIONNAT RÉGIONAL DES HAUTS DE FRANCE DE HUNTER PONEY/CLUB JEUDI 09 MAI ET VENDREDI 10 MAI 2024 AU TOUQUET - PARIS PLAGE

DISPOSITIONS GÉNÉRALES HUNTER

<u>Définition d'un Championnat Régional</u>:

Le titre de Champion(ne) Régional(e) est délivré à l'issue des deux manches.

Engagements:

Les engagements terrain ne sont pas acceptés.

Vous devez faire DEUX ENGAGEMENTS distincts pour pouvoir participer au Championnat Régional des Hauts de France "Club" et "Poney".

Vous devez vous engager dans l'épreuve Figures imposées du jeudi et vous engager dans l'épreuve Maniabilité du Vendredi. Pour les épreuves club poney 3 mixte et club 3 mixte vous devez faire également 2 engagements, un le jeudi et un le vendredi. Concours numéro: 2401085

La clôture des engagements est fixée au lundi 29/04/2024

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Seuls les cavaliers licenciés dans la région des Hauts de France sont autorisés à courir les épreuves du Championnat des Hauts de France.

Qualification cavalier:

pas de condition de qualification particulière, règlement FFE

Qualification équidé:

pas de condition de qualification particulière, règlement FFE

Participations cavalier:

Un même cavalier ne peut engager qu'un seul équidé par épreuve du Championnat.

<u>Participations poneys/chevaux :</u> Règlement FFE sur l'ensemble des Championnats

Aucune réclamation ne pourra être acceptée pour le non-respect du présent règlement

Les couples non-partants dans la 1ère manche ne pourront pas participer à la 2ème manche.



Se référer à la DUC au Bulletin Officiel pour le détail des épreuves

HUNTER

Pour toutes les épreuves du Championnat

Ordre des épreuves pour les 2 manches

- Poney 3 mixte / Club 3 mixte
- Poney 2 / Club 2
- Poney 1 / Club 1
- Poney Elite / Club Elite

Barème:

Toutes les épreuves se dérouleront en deux manches sur 2 jours :

- Jeudi 09 mai 1ère épreuve : Figures imposées
- Vendredi 10 mai 2ème épreuves : Maniabilité

Pour les épreuves indice 3 : Mixte maniabilité/imposé pour les deux jours.

Classement:

Classement provisoire à l'issue de la 1ère épreuve : il s'obtient en additionnant les points obtenues par les couples.

Classement définitif à l'issue de la 2ème épreuve : il s'obtient en additionnant les points obtenues par les couples sur les 2 épreuves.

Particularités:

Les couples éliminés ou "abandons" dans la 1ère manche pourront partir dans la 2ème manche en début d'épreuve. Ils ne feront pas partie du classement du Championnat.

Conformément au règlement général de la FFE les points du Championnat Régional des Hauts de France ne comptent pas double pour le classement permanent.

Le classement final du Championnat Régional des Hauts de France sera reporté sur l'épreuve Grand Prix qui est labellisée "Championnat" du vendredi et pour le classement de l'épreuve du jeudi ce sera le classement de l'épreuve.

Remises des Prix:

Les Remises des prix se feront à l'issue du Championnat avec les 8 premiers du classement.

Une seule remise des prix par Championnat.

(pour les épreuves ayant 28 cavaliers et moins le premier quart sera appelé à la remise des prix)